

## Paysanne/Responsable de ménage agricole BF



### Nature des tâches

Une exploitation agricole est une entreprise qui fonctionne quasiment 24 heures sur 24. Cette profession va de la culture des céréales, des fruits et des légumes à l'élevage d'animaux de basse-cour et de bétail. L'activité de la paysanne (ou du responsable de ménage agricole) est étroitement liée à la vie d'une exploitation agricole. Au ménage, elle planifie et organise, elle assure les travaux domestiques. Elle a la charge du potager et du jardin - légumes, baies et fleurs. Elle conditionne les produits de ses cultures, parfois elle les vend à la ferme ou au marché. Elle s'occupe des petits animaux et aide le paysan à l'étable et à l'écurie. Il arrive qu'elle accueille des hôtes pour des repas, des week-ends, des vacances à la ferme. Attentive à leurs désirs, elle se soucie de leur bien-être. Elle dirige des aides et fréquemment elle forme des apprenties ménagères agricoles. Souvent encore elle s'occupe du bureau de l'exploitation, tient les comptes et assure les écritures.

## Conditions d'admission

- a) formation professionnelle de 3 ans au moins achevée (par ex. en tant que spécialiste adjoint entretien ménager), école secondaire ou qualification équivalente achevée
- b) 2 ans d'expérience professionnelle dans une entreprise agricole ou
- c) sans les qualifications requises, attestation d'un stage de 6 ans dans une entreprise agricole.
- d) dans tous les cas, les modules requis achevés.

Sérénité, patience et endurance, constitution robuste, plaisir d'apprendre, amour de la nature et des animaux, sens de l'organisation, sens pratique, autonomie, sens des responsabilités, goût pour la vie à la ferme.

## Formation

La formation est constituée d'un total minimum de 11 modules de formation, et peut être achevée parallèlement à l'exercice de ses fonctions.

9 du total de 11 modules sont obligatoires pour acquérir les compétences domestiques et économiques. Y compris au moins 2 modules au choix pour acquérir les compétences techniques et de production.

Les différents modules sont ouverts à tous les adultes qui souhaitent s'instruire dans ce domaine.

## Perspectives

L'activité de la paysanne (ou du responsable de ménage agrocole) est étroitement liée à celle de l'agriculteur. C'est au service de la communauté familiale que la paysanne est le mieux à même de développer ses capacités et ses connaissances.

Formation continue : cours de formation continue sur différents sujets. Stage pratique à l'étranger.  
Formation de cadre.

Après deux années supplémentaires de pratique et la fréquentation des cours préparatoires correspondants, la paysanne peut se présenter à l'examen professionnel supérieur de paysanne/responsable de ménage agricole diplômé/e.

Activités en dehors du ménage rural: collaboratrice d'une école ménagère rurale, responsable dans le domaine de l'économie familiale d'un centre ou d'un hôpital, responsable de cours.

Activités avec une formation complémentaire: conseiller/-ère rural/e en économie familiale ou enseignant/e dans une école ménagère rurale.